



Appel à manifestation
d'intérêt :
La Maison des réfugiés

Janvier 2024



Objet :

La Maison des réfugiés lance un appel à manifestation d'intérêt afin d'inviter de nouveaux acteurs en lien avec ses secteurs d'activité, souhaitant s'investir dans son nouveau local définitif situé place des Fêtes, dans le 19^{ème} arrondissement, aux côtés de la médiathèque James Baldwin. Les candidats devront proposer des actions et des activités autour des 5 grands axes de la Maison des réfugiés :

- Insertion et formation professionnelles,
- Accompagnement social et numérique,
- Apprentissage du Français et des langues,
- Sport, culture et loisirs,
- Activités dédiées aux femmes et aux personnes LGBTQIA+

Un axe de sensibilisation des publics autour de la migration y sera aussi développé.

Les candidats doivent témoigner d'une volonté de participer à la programmation globale de la Maison et s'investir dans le réseau des partenaires.

1. La Maison des réfugiés

1.1 - La Maison des réfugiés :

Dispositif initié par la Ville de Paris, la Maison des réfugiés est pilotée par Emmaüs Solidarité et Singa depuis 2019. Située sur un espace temporaire au 50 boulevard Jourdan dans le 14^{ème} arrondissement, elle ouvrira ses portes sur son site définitif dans le 19^{ème} arrondissement, place des Fêtes, aux côtés de la médiathèque James Baldwin en avril 2024.

La Maison des réfugiés est un lieu ressources dédié à l'accueil et à l'insertion des personnes exilées ainsi qu'à la sensibilisation des voisins parisiens pour : Paris Ville Refuge.

Créée en 1954 par l'abbé Pierre dans la continuité de son appel du 1^{er} février, Emmaüs Solidarité lutte sans condition contre la misère et l'exclusion des personnes à la rue. Membre du Mouvement Emmaüs, l'association accueille, héberge et accompagne chaque jour 7.500 personnes seules ou en famille, en Île-de-France et dans le Loir-et-Cher. Dans le respect de la dignité de chacun, elle propose un accompagnement global, individualisé et continu vers l'insertion. L'association s'appuie sur les compétences de 950 salariés, l'aide de 600 bénévoles et le soutien de 400 adhérents.

SINGA est un mouvement international dont l'objectif est de changer durablement le regard porté sur les migrations en démontrant qu'une société se renforce quand elle s'ouvre. A Paris, SINGA donne corps à cette vision en permettant à des nouveaux arrivants et des locaux de se rencontrer et créer ensemble : Accompagnements à l'entrepreneuriat, activités sociales, évènements culturels... Chaque année, près de 80 entrepreneurs rejoignent SINGA Paris, la communauté rassemble plus de 200 membres actifs, des dizaines de nationalités et d'horizons différents.

Pilotée par les deux acteurs, la Maison des Réfugiés est un lieu ressource d'accueil, d'information, d'orientation, de formation, d'accompagnement social et professionnel, de sport, de culture. Elle est un lieu de rencontre, de partage, d'échanges autour du Vivre ensemble.

Accueil inconditionnel, la Maison des réfugiés est ouverte à tous les publics : personnes venues d'ailleurs, voisins parisiens, étudiants, chercheurs...

La Maison des réfugiés disposera d'une superficie de 900m² et d'un espace polyvalent et de coworking de 600m² partagé avec la future médiathèque James Baldwin, au cœur d'un espace de 5 000 m².

La Médiathèque offrira un espace de 2 800 m² de culture et deviendra la première médiathèque de l'arrondissement.

Une programmation événementielle mutualisée entre la Médiathèque et la Maison des réfugiés autour des axes socio-culturels et d'enseignement-recherche auront pour objectif de favoriser le lien social et la rencontre des publics entre les deux dispositifs.

La Maison disposera d'une salle de sport, d'une salle d'exposition-résidence artistique atelier, de 4 salles de cours et de 5 bureaux de permanence. Elle sera animée par un bar-café géré par Emmaüs Solidarité, un espace convivial premier point d'accueil, d'information et d'orientation.

La Maison a un rôle d'incubation et de développement. Les acteurs de la Maison sont en réseau pour réaliser un meilleur accompagnement global. Les partenaires grandissent au contact les uns des autres.

Elle investit le 19^{ème} arrondissement avec une dizaine de ses partenaires de l'insertion professionnelle, de l'accompagnement social, des sports, de la culture et des loisirs.

Elle est aussi le corner sport des activités du Consortium Terrains d'avenir ORF dans la perspective des Jeux Olympiques 2024.

1.2 - Les objectifs de la Maison des réfugiés :

- Accueillir, informer et orienter les personnes exilées en fonction de leurs besoins.
- Créer un lieu ressource pour l'ensemble des acteurs intervenant dans l'accueil et l'accompagnement des personnes venues d'ailleurs à Paris.
- Développer l'offre de la Maison des réfugiés pour l'intégration des personnes exilées.
- Proposer des activités favorisant la rencontre entre Parisiens et personnes exilées.
- Accorder une place spécifique aux femmes et aux personnes LGBTQIA+
- Travailler à la mise en réseau de tous les acteurs associatifs afin d'assurer une complémentarité des dispositifs.

La Maison des réfugiés est à destination de toutes les personnes exilées, quelles que soient leurs situations dans ses dispositifs d'accompagnement linguistique, social, professionnel.

Elle invite le public exilé et les citoyens parisiens à se rencontrer autour d'événements du « Vivre ensemble » par la culture et le sport.

2. Appel à Manifestation d'intérêt

L'appel à manifestation d'intérêt est à destination de tous les acteurs investis ou ayant la volonté de s'investir dans l'accompagnement, l'accueil des personnes exilées et du « Vivre ensemble ». Les candidats peuvent proposer des actions déjà en place/ à développer, ou proposer des actions créées spécifiquement pour la Maison des réfugiés.

Cependant, tous les acteurs doivent participer au réseau et être motivés par le lien et les échanges entre les différents partenaires pour se développer.

Les candidatures présélectionnées seront invitées à rencontrer les équipes de coordination de la Maison des réfugiés - Emmaüs Solidarité et Singa.

Les critères de sélection sont définis dans la section Cadrage et la volonté de participer au réseau et à l'animation de la Maison, chaque proposition sera étudiée.

Cet appel à manifestation est en priorité à destination des structures déjà établies ou en incubation.

Il est réservé aux structures à statut associatif, les personnes morales de droit public, les structures de l'ESS.

Les bénévoles et particuliers ne peuvent pas y répondre, un autre appel à manifestation d'intérêt leur sera proposé au printemps 2024.

2.1 - Cadrage :

Les candidats devront proposer des actions et des activités autour des 5 grands axes de la Maison des réfugiés :

- Insertion et formation professionnelles
- Accompagnement social et numérique
- Apprentissage de Français et des langues
- Sport, culture et loisirs
- Activités dédiées aux femmes et aux personnes LGBTQIA+

La Maison des réfugiés est un lieu ressource à destination des personnes exilées et de partage sur le « Vivre ensemble », un axe de sensibilisation des publics autour de la migration y sera également développé.

La Maison des réfugiés n'est pas un accueil de jour ni une Maison des vies associatives. Elle ne propose pas d'accompagnement juridique, administratif, de distribution alimentaire, vestimentaire ou autres services d'hygiène

Les candidats devront porter une attention particulière aux points suivants :

- Participer à la vie du lieu et avoir la volonté d'intégrer et d'être actif dans le réseau des partenaires
- Proposer des activités permettant l'insertion des personnes exilées et/ou de créer du lien entre Parisiens et personnes exilées
- Les activités des partenaires doivent être ouvertes, entièrement ou partiellement, aux publics de la Maison des réfugiés
- Toutes les actions et activités proposées devront être gratuites pour les usagers

2.2 – Modalités pratiques

- **Ouverture et Horaires**

- **Ouverture prévue de la Maison des réfugiés : Mai 2024**
- **Horaires pour les activités de sport, culture, loisirs et sensibilisation** – activités régulières calées sur les horaires prévisionnels d'ouverture aux publics de la Maison :
 - du lundi au vendredi de 10h à 18h
 - le dimanche de 13h à 18h
- **Horaires disponibles pour les permanences, cours, ateliers numériques et insertion professionnelle** (hors sport, culture et loisirs) – activités régulières (ces horaires dépassent les horaires d'ouverture publique de la Maison) :
 - du lundi au jeudi de 9h à 21h
 - le vendredi de 9h à 19h
 - les samedi et dimanche de 13h à 18h

- **Les espaces**

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la mise à disposition de plusieurs espaces :
Pour les horaires étendus et ouverture au public, se référer aux horaires mentionnés ci-dessus

1^e étage avec ascenseur (horaires étendus) :

- 4 salles de cours :
 - 1 salle équipée pour des ateliers numériques pour 8 à 10 personnes, 2 formateurs
 - 3 salles de cours de 10 à 12 personnes, 2 formateurs
- 5 bureaux de permanence pour 1 ou 2 personnes et 1 intervenant

Rez-de-chaussée (horaires d'ouverture au public) :

- 1 salle de sport pour 15 personnes
- 1 salle d'activités créatives
- 1 cuisine professionnelle destinée à des ateliers nutrition et santé ou à visée socio-culturelle pour des acteurs œuvrant dans la cuisine ou des chantiers d'insertion
- 1 espace collectif qui peut recevoir des petits ateliers participatifs et de partage de 20 à 25 personnes
- 1 Bar-accueil géré par la Maison, cet espace n'est pas mis à disposition

Pour info, un espace polyvalent et un espace de co-working seront mutualisés et font le lien entre la Médiathèque et la Maison des réfugiés.

- **Convention et durée**

Toutes les mises à disposition d'espaces feront l'objet d'un conventionnement préalable. Les acteurs investis s'engageront sur la régularité et la tenue des activités dans les règles de gestion de la Maison des réfugiés.

La mise à disposition des activités régulières (permanences, cours, ateliers numériques et professionnels) fera l'objet d'une première convention de mai 2024 au 31 août 2024, puis du 1^e septembre 2024 au 31 juillet 2025.

La périodicité des conventions peut être ajustée notamment pour les besoins des activités de sport, culture et loisirs.

Les activités ponctuelles événementielles feront l'objet d'une convention unitaire.

2.3 - Candidater

Date d'ouverture de proposition online de l'AMI : mardi 9 janvier 2024

Date de clôture des candidatures : mercredi 31 janvier 2024

Période de confirmation de pré-sélection des structures : à partir de mi-février 2024

Les candidats doivent candidater par les deux formulaires online : activités régulières et/ou activités événementielles. Les candidats doivent impérativement candidater via les formulaires ou via le document Word mis à disposition le cas échéant.

- Lien des formulaires à remplir pour candidater : <https://www.maisondesrefugies.paris/AMI-19/>

Sur une même page, 2 formulaires sont accessibles en fonction de la périodicité des propositions. Les acteurs qui souhaitent proposer à la fois des activités régulières et des activités ponctuelles (événementielles) doivent remplir les deux formulaires :

1. Propositions activités régulières
2. Propositions activités ponctuelles - événementielles

Dépôt de candidatures

Les candidatures sont à remplir sur le site Maisondesrefugies.paris :

<https://www.maisondesrefugies.paris/AMI-19/>

Date limite de candidature : 31 janvier 2024